



Arrêter la garde alternée

Par **hal34**, le **30/11/2010** à **06:05**

Bonjour,

Divorcée depuis 5 ans et séparée depuis 7 ans, avec mon ex mari nous avons mis en place la garde alternée 1 semaine /1 semaine. Cela a plus au moins bien marché, même si notre fils n'est pas très épanoui dans cette situation... mais depuis que j'ai refait ma vie et pire encore depuis que j'ai eu un enfant, les choses se compliquent et cela depuis 3 ans. Cela a forcément un impacte sur mon fils (son père ne cesse de reprendre son fils quand notre fils dit "ma soeur", il le corrige en lui disant non ce n'est pas ta soeur , mais ta demis soeur. Le papa baffou le jugement de divorce, récupéré mon fils à l'école alors que c'est ma semaine, s'immisce dans mon organisation quotidienne pour faire parasiter.cela se ressent non seulement auprès de mon fils mais aussi sur sa soeur et mon couple. Cela devient invivable tellement c'est tendu, on attend le prochain mauvais coup, exemple: le pire ce sont les vacances scolaires, on ne sait jamais quand il va avoir lieux le changement de domicile pour notre fils, c'est vaguement un jour, une partie de la journée. il ne tient pas compte du fait que nous travaillons, et sommes tenues par un contrat.Bref en tant que parents c'est le calvaire, mais le plus important c'est du côté de mon fils, il entend dire des choses sur moi sa mère, des critiques, il est incité par son père à me mentir pour protéger son, dès fois il me demande d'aider son père à trouver une amoureuse.

Je passe certains détails, son papa n'a pas refait sa vie, part en vacances sans son fils, le fait garder pendant ce temps. bref je pense que le garde alternée n'en vaut plus la peine au jour d'aujourd'hui pour mon fils, puisqu'il devient l'outil de vengeance pour son père envers moi même.

Comment procéder pour récupérer la garde de mon enfant ? merci pour votre réponse

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **07:35**

Mieux vaut prendre un avocat pour monter un dossier solide. Vous dites beaucoup de choses, il faut les organiser, avoir des preuves etc.